

# Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Préfecture de la Savoie  
Direction départementale de  
l'équipement de la Savoie**

Chambéry, le 1<sup>er</sup> avril 2008

**Le préfet de la Savoie communique :**

## **La gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics**

La semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2008 est l'occasion d'appeler l'attention des maîtres d'ouvrage public ou privé, du maître d'œuvre, des entrepreneurs de bâtiments et travaux publics et des artisans sur leur rôle en matière de gestion des déchets de chantier.

Chaque acteur de l'acte de construire est responsable d'une phase de bonne gestion des déchets BTP par le tri, le recyclage spécialisé, la valorisation locale ou le stockage en site autorisé.

Un dépliant d'information a été réalisé en partenariat avec le Conseil Général de la Savoie, la Fédération du BTP Savoie, la CAPEB Savoie, l'association Savoie Environnement et l'Union Nationale des Industries de Carrières et de Matériaux de Construction Rhône-Alpes (UNICEM).

Il est disponible et téléchargeable gratuitement sur le [site internet de la direction départementale de l'équipement](http://www.equipement.savoie.gouv.fr) (<http://www.equipement.savoie.gouv.fr>) .

**Contact presse :** Véronique GIRARD, Chargée de communication à la direction départementale de l'équipement (04.79.71.72.03)

Courriel : <mailto:veronique.girard@developpement-durable.gouv.fr>